

# SQUARE DE LA PLACE DU RELAIS

BLAGNAC, 31 - 2012

## [ Maîtrise d'ouvrage ]

Mairie de Blagnac

## [ Maître d'oeuvre ]

Véronique COURCELLES paysagiste

## [ Surface ]

1.500 m<sup>2</sup>

## [ Programme ]

Création d'un square en lien avec la place du Relais accueillant le tramway

## [ Durée des études ]

12 mois (2011/2012)

## [ Durée du chantier ]

6 mois

## [ Coût des travaux ]

330.000 € HT

## [ Équipe ]

FCUD / Bousquet ING



## [ CONTEXTE ]

Le terrain sur lequel s'inscrit ce projet a une forte topographie : 4,27 mètres de dénivelé. Une maison y était implantée. Suite à l'arrivée du tramway et à l'aménagement de la place, la maison est démolie et le terrain laissé à l'abandon. Il est alors utilisé en tant que stationnement et ne permet pas de liaison agréable pour les piétons et les cycles.

1. Vue de l'opération depuis le square
2. Extrait du cadastre. Projet (rouge). a. Mairie b. Église
3. État des lieux avant projet : stationnements
4. Lien entre le square et la place



## [ DÉMARCHÉ DE LA COMMUNE ]

La Commune de Blagnac a donc souhaité créer une liaison visuelle et physique entre le centre ancien, en contrebas et le quartier du Ritouret avec son tramway.

L'objectif principal est de proposer un square aux habitants du quartier, à proximité du pôle d'échanges, avec liaisons douces (piétons et cyclistes) entre la place et l'allée des Mûriers.

Le cahier des charges stipule également le souhait d'offrir un point de vue sur le centre ancien et l'église, ainsi que la mise en oeuvre de l'eau dans cet espace public, en rappel à la présence de la Garonne.

Un appel d'offre en procédure MAPA a été lancé par la collectivité en 2011.



## [ IMPLANTATION, CONCEPTION ]

Le projet répond aux souhaits de la maîtrise d'ouvrage. La vue sur le centre ancien et la présence de l'eau à travers une fontaine ont été respectés. Suite à une demande complémentaire d'étude de sol qui a entraîné des surcoûts de terrassements et de fondations, un grand nombre d'esquisses et d'échanges entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre ont été nécessaires afin d'adapter le projet à l'enveloppe financière prévue.

Le square se greffe à la place existante avec la mise en oeuvre d'une rampe PMR qui vient faire le lien entre les deux entités à travers une écriture architecturale et des matériaux identiques



Le square situé en contre bas de la place, sous le mur de fondation de l'ancienne construction qui a été conservée, permet de s'isoler du trafic automobile. L'eau qui coule participe également à l'ambiance recherchée. Des jets avec variation de hauteurs donne vie au square. La fontaine est traitée de manière à ce que son contour serve de bancs pour les usagers. L'attractivité et la convivialité de cet espace en font désormais un lieu de vie pour les blagnacais.

La maîtrise d'oeuvre a mis en place une démarche globale afin de créer un espace harmonieux et en lien avec son contexte et l'environnement dans lequel il s'inscrit. Il a été conçu également pour être attractif et sécurisé la nuit notamment avec un travail pointu sur l'éclairage.

La fontaine entre en raisonnement avec un espace très végétalisé, tel un jeu de miroir, l'une apportant de la fraîcheur et l'autre de la chaleur à l'espace.

La maîtrise d'oeuvre a accompagné la commune en pépinière afin de choisir, en concertation, les végétaux et les essences qui seraient mis en place et évoquer de leur futur entretien.

## [ MATÉRIAUX ]

Le cheminement mixte ainsi que la place sont en béton désactivé. La fontaine est en béton. Les bancs encerclant les espaces sont en béton poncé. L'espace végétal est enherbé avec maintien des figuiers et du platane et ajout d'éléments comme les rosiers.



1. Liaison douce : cheminement piéton et cycliste  
2. Plan masse de l'opération.



3. Square et platane à conserver  
4. Rampe d'accès PMR depuis la place vers le square